



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

<p><b>Nombre de conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 10 septembre 2024</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 6 novembre 2024</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA (<i>arrivée à 19h00</i>), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p><b>Etaient représentées :</b> M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Caroline BRULEY</p>
---	--

**Délibération n°16**

**Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET**

**Objet : Requalification des aires de jeux du Cottaret, des Corrües et des Charmettes – Demandes de subventions**

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population. À ce titre, elle investit afin d'assurer l'accès pour tous aux activités sportives et de loisirs tout en développant le « vivre ensemble ».

Après avoir aménagé une aire de jeux inclusive dans le quartier des Fontaines, il convient de procéder à une requalification des aires de jeux du Cottaret, des Corrües et des Charmettes. Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des espaces de jeux de la commune et de requalification des espaces.

Le montant des aménagements prévus est estimé à 180 000 € et ils devraient débiter à l'automne 2024.

Il convient de solliciter auprès du Conseil Départemental de la Savoie, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'État ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles afin de garantir l'effet levier nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve le projet de requalification des aires de jeux du Cottaret, des Corrües et des Charmettes, tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil Départemental de la Savoie, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'État ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20240916\_DE16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024  
Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

